



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 mars 2022

Agression en détention d'Yvan Colonna

A la suite de l'agression en détention d'Yvan Colonna, le procureur de la République de Tarascon communiquera dans la journée sur l'enquête pénale qu'il a initiée.

A la demande du Premier ministre, dans le cadre du décret n° 2020-1293, l'inspection générale de la justice va être saisie ce jour pour faire toute la lumière sur les conditions de cette agression d'une particulière gravité.

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux

Tél : 01 44 77 63 15

secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse